

Conseil d'école du 20 octobre 2022

Membres du conseil présents :

Enseignants : Mme Rolland, Mme Corneille, Mme Buisson, Mme Dessol, Mme Munch, Mme Jacquet Burnichon, M. Dumont, Mme Martinez, Mme Ribeiro

Parents représentants titulaires : Laila Khedher, François Marteau, Karine Gay, Marlène Mouillaud, Stéphanie Laborde, Fabienne Béchet, Christelle Da Silva, Emmanuelle Aguesse, Céline Gryson,

Représentant de la mairie : M. Bonnet

Membres du conseil excusés : Mme Chamaillard, Mme Raby, Souzan Adlo, Anne Debrion, Mme Presle

Invités :

Parents suppléants : Maïween Gouraud, Céline Drobycheff, Marine Lamaudière

Périscolaire : Mme Nabeiro

Restauration scolaire : Mme Faye

Infirmière scolaire : Madame Lorge

1- **Désignation** du secrétaire de séance : Mme Jacquet-Burnichon

2- **Présentation** de l'équipe éducative (tour de table)

3- **Effectifs 2022-2023** et répartition des classes :

Principe de mixité et réflexion de l'équipe pour permettre à chaque élève de trouver sa place.

2 CP (2 x 24 élèves)

2 CE1 (24 dont 14 CHAM et 21 élèves)

2 CE2 (22 et 24 élèves dont 9 CHAM)

1 CE1CM2 (24 élèves dont 9 CHAD)

1 CM1CM2 (24 élèves dont 9 CHAD)

2 CM2 (24 élèves) dont 20 CHAM

1 CM1 (25 élèves dont 13 CHAM)

Nombre total d'élèves 259 (17 CHAD et 56 CHAM)

Beaucoup d'hétérogénéité dans les classes : 12 allophones et entre 1/4 et 1/3 d'élèves par classe en difficulté.

Equipe complémentaire :

- Mme Cotel, enseignante à mi-temps dans les classes
- 5 AESH sur le groupe scolaire
- Equipe du Rased : Mme Brun, enseignante spécialisée intervenant sur le plan pédagogique en soutien de l'enseignant dans les classes ou en petit groupe, M. Gondeau, enseignant rééducateur intervenant sur « le métier » d'élève et M. Chanselme, psychologue scolaire.
- Enseignante en français langue étrangère, Mme Eydieux qui intervient auprès des élèves allophones (12 élèves) 1 ou 2 fois par semaine.
- Intervenant en musique : Mathieu Pommeret pour les élèves trad et Johanne Roche pour la chorale des élèves cham.
- Intervenants en EPS : Jérôme Ravel et Amandine Debrouver
- Assistante d'anglais pour 5 classes. Elisabeth Beach- Etats-Unis
- Infirmière municipale, Mme Lorge chargée des bilans de santé en CP et CE2
Des infirmières interviennent pour faire des sensibilisations en classes sur la santé.
- Aide aux devoirs : 6 familles bénéficient de l'AFEV à domicile. 15 élèves suivis pour l'aide aux devoirs le jeudi soir par les bénévoles du secours populaire avec ensuite un temps pour la réalisation d'un projet autour des droits des enfants.

4- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves : 48,83 % (52,15 % en 2021) de participation et 16 parents élus dont 11 titulaires.

Titulaires

- Laila Khedher
- François Marteau
- Karine Gay
- Marlène Mouillaud
- Stéphanie Laborde
- Anne Debrion
- Fabienne Béchet
- Christelle Da Silva
- Souzan Adlo
- Emmanuelle Aguesse
- Céline Gryson

Suppléants

- Maïween Gouraud
- Céline Drobycheff
- Marine Lamaudière

- Marie Bonin
- Nicolas Anglade

Rôle primordial :

- mettre en lien les parents d'élèves avec l'école : médiateur et rapporteur des parents (proposition de trombinoscope, d'une boîte aux lettres destinée aux représentants de parents à l'entrée de l'école maternelle., d'un mail inscrit le site de l'école)

→ Les représentants des parents proposent :

- de faire un mot à donner aux enseignants pour présenter les parents d'élèves élus.
- d'aider à porter les projets pédagogiques : relai auprès des associations, de la mairie, aide à l'organisation de manifestation au sein de l'école...
- Nécessité d'avoir un interlocuteur relai avec l'école : Mme Gryson

⇒ dans l'école élections des délégués de classe : organisation de conseils de délégués chaque période avec un thème de travail (n°1 la végétalisation de la cour de récréation)

5- Projets d'école de l'année

3 projets collectifs :

- Construction d'un parcours artistique et culturel pour les élèves n'appartenant pas à une filière particulière en lien avec la Chaise-Dieu et l'art médiéval.

Thème de l'année : le bestiaire

Formation de l'équipe enseignante et proposition de travaux et /ou sorties du CP au CM2 sur ce thème.

Sortie à la Chaise Dieu pour un niveau de cycle 3.

- Projet commun des CHAD et CHAM au Conservatoire autour d'un projet artistique.

- Projet de voyage scolaire pour le cycle 3 la dernière semaine de l'année à Ker Netra.

Actions à prévoir :

- ventes diverses pour financer le voyage de cycle 3
- vente de calendriers à Noël
- Vente de photos prévues au printemps
- Fête d'école : date à prévoir

- Chants au marché de Noël et au jardin Lecoq : les parents souhaitent organiser une fête de Noël (chocolat chaud, gâteaux...)

L'association de parents d'élèves est en cours de création.

6) Sécurité/règlement

- Rappel que l'on est encore en plan vigipirate « Sécurité renforcée- risque attentat »

Le PPMS (protocole et plan de mise en sûreté) a été transmis à l'académie et les plans de l'école réactualisés pour tenir informés les acteurs (secours, mairie, académie) de la situation de l'école.

A l'école, toute personne étrangère à l'établissement doit se présenter à la conciergerie et demander l'autorisation d'y entrer.

Consignes ministérielles de sécurité : renforcement de la surveillance des accès aux bâtiments, contrôles visuels aléatoires des sacs, la vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement.

Les ATSEM n'ont plus de tâches d'entretien, elles sont mobilisées sur les tâches pédagogiques. Ce sont les concierges qui ont récupéré ces tâches. Il y a eu un changement dans leurs missions, et restructuration de leurs horaires. Entre 12h et 12h 45 le mercredi, il n'y a pas de concierge pour l'instant, Bela Faye fait le lien à ce moment-là.

Horaires des concierges : 7h- 12h et 15h45- 19h30 et 11h30-19h30

Une simulation incendie a été faite mi-septembre pour entraîner les élèves à évacuer dans le calme. Aucune anomalie n'a été relevée et l'évacuation s'est faite dans le calme.

A prévoir sur l'année un exercice « attentat-intrusion », un exercice « risques majeurs » et un autre exercice incendie.

- Sur le plan sanitaire,
 - Niveau de base du protocole sanitaire : accueil commun des classes et pas de restrictions supplémentaires. Voir évolution du protocole sur le site de l'école.
 - En cas de cas positif en classe, isolement des cas contact 7 jours avec un retour avec test PCR.

- Sécurité et règlement au cours des récréations : 2 récréations scindées le matin une cycle 2 et une cycle 3 ; Récréations de l'après-midi : modalité selon l'enseignant.

Pas de cartes, ni de jeux autorisés (certains élèves emmènent des jeux et des jouets). Les bonbons sont également interdits.

Rmq : Nous avons des caisses de jeux pour les récréations, une caisse par niveau de classe (cerceaux, cordes à sauter, assiettes chinoises, élastiques, échasses)

Concernant l'accès aux toilettes, une question est posée sur la propreté des toilettes.

Réponse de Mme Faye : les toilettes des garçons sont plus sales car il y a des problèmes d'hygiène et de comportement de certains (manque de respect).

De plus,, il y a un problème de conception des urinoirs responsable des mauvaises odeurs et des micro fuite au niveau des urinoirs.

L'abaissement des chasses d'eau est-il prévu ?

Certains parents relèvent le problème de respect de l'intimité des filles par rapport aux garçons.

Réponse de l'équipe éducative : La demande de l'abaissement des chasses a été faite lors de la visite de Monsieur Bertucat l'année dernière. A ce jour, aucuns travaux n'est prévu.

Concernant la propreté, les garçons n'ont pas accès aux toilettes des filles sauf en cas de travaux. Il n'est pas possible de voir sous les portes quand elles sont fermées.

Proposition d'intervenir en EMC sur le corps et le respect de l'intimité (éventuelle intervention de l'infirmière municipale)

Question des parents : la mixité des toilettes peut être intéressante. Est-ce possible ?

Réponse de la directrice :

Cela semble contradictoire avec le reproche du manque de respect de l'intimité des filles.

Les toilettes du 3ème étage sont mixtes. Il n'y a pas d'urinoir et les portes ferment.

Remarques autour de l'accueil des élèves : entrée par le portail vert

Question des parents : Lorsque la grande porte à l'entrée de l'école n'est pas ouverte en entier, la sortie des élèves en toute sérénité est empêchée. Serait-il possible d'y remédier systématiquement ?

Réponse : Cas rare (jour de grève), essai de remédiation immédiate, seuls

les concierges ont la clé du grand portail (nécessite leur présence en élémentaire alors qu'ils sont en maternelle)

Une clé d'ouverture du grand portail a été demandée.

Question des parents : Les parents trouvent dommage qu'il n'y ait pas de contact avec les enseignants le matin pour ceux qui ne peuvent pas venir chercher leurs enfants à la sortie de l'école à 16h. Serait-il possible d'organiser un roulement des enseignants à l'accueil le matin ?

Réponse : L'accueil à la porte est fait par la directrice en charge de ce temps. Le temps d'accueil du matin est un temps de service pour les enseignants (surveillance de la cour) ou de préparation de la classe (comme le temps de récréation: roulement des enseignants sur ces deux temps) pas compatible sauf exception avec un échange avec les parents. Le temps de préparation le matin est court puisque les enseignants ne peuvent pas arriver avant 8h15 le matin. (Obligation de la présence du directeur en dehors de ce temps pour permettre une arrivée plus tôt des collègues -heures supplémentaires des enseignants-)

→ Demande des parents d'avoir un trombinoscope des enseignants.

- **Règlement de l'école : changement du règlement sur plusieurs points :**
(Horaires rentrée/sortie, horaires cham/chad ce1-ce2 : mardi après-midi et jeudi matin cm1-cm2 : mardi matin et jeudi après-midi, CHAD : mardi – jeudi 9h30-12h30, rajout dans « absences » de mention sur la conduite à tenir en cas de fièvre et de maladie contagieuse, dans « récréations » mention de l'interdiction des jouets et des cartes de collection)

Vote pour adoption : 22 /22 membres

7) Projets pédagogiques 2022/2023

Projet d'école réalisé l'an dernier (Rappel des axes : la fluence et numération sur les 2 cycles, climat scolaire, liens entre les différents parcours, accueil des allophones)

Point non réglé : Arrivée d'allophones depuis plusieurs années : demande va être faite à la mairie d'un équipement informatique supplémentaire pour permettre de faire travailler ces élèves sur des logiciels adaptés (point inscrit dans le projet d'école).

Ordinateurs récupérés par une collègue ne peuvent être connectés à Internet, ce qui ne permet pas d'utiliser certains logiciels spécifiques pour la lecture des

allophones et des élèves en grosses difficultés.

Demande d'ordinateurs faite par Ludivine Nabeiro refusée également pour les activités extra-scolaires.

Premier trimestre, divers projets sont mis en place dans les classes :

- Dans le domaine du développement durable, sciences et sorties nature (l'école a le niveau 2 E3D) :
Des sorties ont été faites au jardin Lecoq, à des courts de sciences, à une exposition sur les fruits et légumes
- Dans le domaine sportif : Des rencontres sportives sont prévues dans le cadre de l'Usep en athlétisme, gymnastique, cross, sport de combat et sport coopératifs. Des classes feront des sorties voile et patinoire.
Toutes les classes iront à la piscine sur l'année.
- Dans le domaine culturel et artistique, les classes de cycle 3 ont assisté à une représentation de la troupe Camera Delle Lacrime, 7 classes iront à Ecole et Cinéma, des sorties au Frac sont prévues pour plusieurs classes , d'autres vont au théâtre, à l'Opéra.

Enfin, la mairie propose des parcours culturels qui permettent aux élèves d'effectuer 3 sorties dans l'année autour de 6 thèmes : musique, danse, collections, musées, arts visuels et arts de la scène.

- Dans le domaine de la santé ; les infirmières municipales interviennent par des actions sur différents sujets comme la violence à l'école, le harcèlement et l'alimentation.

Sujet abordé par les parents : problème d'intimité évoqué dans les toilettes des filles.

Les toilettes des filles ne sont pas accessibles aux garçons. L'intimité est normalement respectée. Il faut que les enfants ferment leur porte de toilette ou qu'ils demandent à un camarade fiable de tenir la porte.

- Lien entre la maternelle et l'élémentaire par le biais d'une correspondance, de rencontres et de sorties communes.

Question des parents concernant le financement des sorties et la gestion de la coopérative :

Réponse de la directrice : Pas de don demandé aux parents en début d'année. Coopérative alimentée par les actions de l'école. Attribution de 7 euros par élève pour l'année pour permettre de financer des sorties

(supplément demandé aux parents). Achats de fournitures supplémentaires avec la coopérative, financement des achats pour la fête d'école par exemple. Liste des actions données : calendrier, photos, fête d'école...

Montant des gains de la fête de l'école : 2000 euros

Montant actuel de la coopérative : 3856 euros

8- Organisation du temps scolaire :

Actuellement semaine de 4 jours et demie.

Souhait de l'équipe enseignante de recueillir les avis des membres du conseil d'école sur ce sujet :

Les parents ne souhaitent pas voter pour l'ensemble des parents d'élèves.

Est évoquée la possibilité d'une consultation ou d'un questionnaire de tous les parents. Il faudrait l'organisation d'activités de qualité le mercredi pour que ce temps soit bénéfique aux élèves, ce qui relève d'une organisation à l'échelle de la municipalité.

L'équipe éducative exprime le fait que Clermont-Ferrand est la seule ville alentour à être à 4 jours et demi, les écoles privées nombreuses sur la ville proposent 4 jours : dispositif inégal. Certaines activités sont proposées les mercredis sur la journée (comme le CUC). De plus, les journées sont rallongées par un temps d'étude trop long et des activités peu riches car sur un temps court. Enfin, les enseignants observent une grande fatigue des élèves le vendredi. Il n'y a pas de coupure. Les enseignants voient une différence avec la semaine de 4 jours.

Les parents échangent sur ce sujet :

Aucune demande pour revenir à la semaine de 4 jours n'a été émise de la part des parents d'élèves ou de leurs représentants, qui ne se sentent donc pas légitimes à organiser une consultation, même s'ils entendent la demande de l'équipe enseignante.

Diverses remarques :

- la mairie a précédemment exprimé que son projet politique n'allait pas dans le sens d'un retour à la semaine de 4 jours dans d'autres réunions scolaires ;
- certains parents soutiennent la semaine de 4 jours et demi au sens où un rythme quotidien régulier et des apprentissages fondamentaux en matinée sont plus bénéfiques aux élèves ; habiter Clermont-Ferrand permet aussi de faire ce choix pour nos enfants.
- La CAF subventionne les frais de garde pour l'extrascolaire, ce qui réduit

considérablement le coût pour les familles des frais du SMAP, revenir à la semaine de 4 jours changerait cela.

M. Bonnet propose qu'il y ait un document qui explique le point de vue de chacun (pour - contre) pour répondre au questionnaire de manière éclairée.

La demande sera réitérée à chaque début d'année par l'équipe enseignante.

9- Questions destinées à la municipalité

La directrice interpelle la mairie :

- Vaccination : quelles sont les mesures mises en place par la mairie pour faire respecter l'obligation vaccinale ? Plusieurs élèves ne sont pas vaccinés et arrivent en élémentaire sans protection. Aucune mesure ne semble mise en place pour faire respecter cette obligation vaccinale. La municipalité accepte d'inscrire les élèves sans vaccination.

Il devrait y avoir une inscription temporaire et une obligation de présenter les vaccinations à jour avant un délai de 3 mois. L'inspectrice a interpellé la mairie à ce sujet car seule la mairie a le pouvoir de faire respecter la loi : la direction de l'Enfance a répondu que la scolarisation était prioritaire. Rien n'est donc mis en place pour contraindre les parents à respecter la loi.

Par précaution et pour éviter des problèmes, l'école a donc décidé en accord avec l'Inspection que les élèves non vaccinés ne pouvaient pas participer aux sorties nature, aux activités susceptibles de provoquer des chutes ou blessures (restrictions en récréation sur les activités possibles)... Les élèves sont admis provisoirement et n'apparaissent donc pas dans la liste officielle de l'école. La directrice souhaite alerter les parents que leur enfant fréquente donc des élèves non protégés. Pour information, la polio revient dans des pays proches de la France.

Mme Lorge indique qu'elle vérifie les carnets de vaccination et qu'elle rappelle l'obligation aux parents mais qu'elle ne dispose d'aucun moyen pour contraindre les parents au respect de la loi.

Il est rappelé que la responsabilité des parents est engagée.

De même, pour en l'absence de PAI en cas de problème médical, si un parent ne signale pas une allergie ou une pathologie pouvant avoir des conséquences à l'école, l'école n'est pas responsable et les élèves ne pourront bénéficier d'aucun aménagement.

- Travaux dans l'école :

* Chasse d'eau abaissées : voir plus haut.

* Jardin attenant dans le cadre de la végétalisation : projet à construire cette année. Monsieur Toublanc (coordinateur du projet) viendra à l'école période 2.

10- SMAP

Représenté par Ludivine Nabeiro.

Etude facultative pour les cm1-cm² : les enseignants demandent à ce que certains élèves restent à l'étude pour besoins. Ceux qui ne veulent pas rester en étude vont dehors pour jouer.

Mme Buisson évoque le temps d'études trop long pour les cp-ce1-ce2 et les conditions quelquefois difficiles pour faire les devoirs (bruits et tensions dans la classe).

Mme Nabeiro parle des parents qui ne sont pas contents lorsque les devoirs ne sont pas faits.

Les RAL font un groupe d'études sur les études surveillées pour trouver une solution plus appropriée. Il faut faire des tests pour voir ce qui va ou pas. C'est une étude surveillée et non dirigée. Les parents doivent vérifier les devoirs le soir.

Questions :

-Les parents souhaiteraient connaître les activités mises en place le vendredi sur le temps de 16h30 à 18h normalement réservé à des activités plus riches comme indiqué dans le Guide Tout'en 1.

Pour l'instant il n'y en avait pas car il n'y avait pas d'équipe fixe. Le planning sera affiché dans le panneau de l'école après les vacances. Il peut changer chaque semaine. Le soir ce sont des activités classiques car les enfants partent les uns après les autres. Il y a comme projet de permettre aux élèves de passer d'une salle à l'autre en fonction des activités souhaitées.

-Le vendredi soir, les élèves sont appelés au micro, ce qui peut être mal perçu par les enfants et par leur parent.

Le plan vigipirate et la situation en post-covid ne permet pas aux parents de rentrer chercher leur enfant. Il n'y a donc pas de solution trouvée pour appeler les élèves d'une autre manière. De plus, il faut trouver une solution les jours de pluie.

-Pourrait il y avoir une articulation entre l'accueil du mercredi midi et le ramassage par les bus mis en place dans le cadre de l'EMS au niveau de l'arrêt de la Place Delille ? Le manque d'encadrement pour effectuer ces trajets

pénalisent les enfants dont les parents ne peuvent les assurer.

Ludivine emmène les enfants au babybasket. Par rapport aux bus, il arrive à Ludivine de pallier à des absences mais ce n'est pas possible chaque semaine. Les parents évoquent certaines écoles où le RAL emmène tous les enfants aux bus et ne comprennent pas les inégalités entre chaque école.

Enfin, la question est de nouveau posée de pouvoir être informés des raisons qui suscitent les grèves de ces dernières semaines et en quoi les parents d'élèves peuvent contribuer à leur niveau dans ce cadre.

Les motifs sont ceux des grèves nationales.

Remarque de l'équipe enseignante à l'attention de M. Bonnet :

La mairie de Chamalières propose un service d'accueil minimum les jours de grève. Est-ce que la mairie de Clermont-Ferrand pense à organiser un service de ce type ?

11) Cantine représentée par Mme Faye

Question : Certains élèves qui déjeunent au 3ème service se plaignent de la saleté des tables.

Mme Faye est surprise que les élèves ne le demandent pas eux-mêmes lorsque cela arrive. Avec le protocole covid, les tables étaient nettoyées entre chaque classe. Aujourd'hui, la cantine fonctionne en self, c'est-à-dire que les élèves terminent plus tôt que d'autres et les nouveaux élèves combler les trous dans les tables. Cela peut arriver mais avec un plateau, les tables ne devraient pas être trop sales. Les élèves peuvent le demander lorsque c'est nécessaire.

Question : Des parents relèvent que les repas végétariens contiennent très souvent du fromage.

Pourrait-il y avoir des alternatives pour les enfants qui n'en mangent pas ?

M. Bonnet avait remarqué que les repas présentaient beaucoup de produits laitiers, il en a fait la remarque au chef cuisinier. Depuis octobre, cela a changé. La remarque n'est peut-être plus valable.

Question : Est-il prévu qu'une option « repas sans viande » soit proposée pour le déjeuner, à l'instar des « repas sans porc » ?

Pour l'instant, 2 menus par semaine sont végétariens, M. Bonnet souhaite que cela soit développé. En enlevant la protéine, il faut augmenter les

légumineuses... Le personnel n'est pas obligé de servir la viande.

Point supplémentaire de M. Bonnet :

Point abordé lors d'un conseil d'école précédent : un temps supplémentaire de passage pour traverser le boulevard Trudaine avait été demandé.

M. Bonnet a fait la demande, cela lui a été refusé pour l'instant.

Il suggère d'envoyer une vidéo à M. Cineux l'alerter à ce sujet et démontrer la difficulté rencontrée lors du passage d'un groupe : le feu passe au rouge trop vite sans laisser le temps aux élèves de traverser.

Mme Gryson évoque les problèmes avec le conservatoire pour les élèves CHAM. A évoquer lors d'un conseil école- Conservatoire..

Fin du conseil d'école : 20h30